

## La région

# Ces aéroports suspendus à la Région

**TRANSPORTS** Les aéroports de la Nouvelle-Aquitaine sont dans l'attente d'une décision stratégique du Conseil régional. À La Rochelle, l'attente est importante et l'impatience grande

LUC BOURRIANNE  
l.bourriane@sudouest.fr

### L'INFLUENCE DE LA LGV

Sur la dizaine d'aéroports que compte la Nouvelle-Aquitaine, trois seulement sont dits « rentables ». Il s'agit de ceux de Bordeaux-Mérignac (33), de Biarritz et de Pau (64). Ce trio se situe au-dessus d'un point d'équilibre de 600 000 passagers. Les cinq autres structures de la région proposant des lignes internationales (1) génèrent des déficits structurels que les collectivités territoriales sont régulièrement invitées à combler, et ce quels que soient les modes de gestion retenus.

« Les choix que nous allons prendre à l'échelle de la région pour les aéroports seront aussi guidés par la nouvelle ligne à grande vitesse (LGV) entre Paris et Bordeaux. Il faut avoir une vision multimodale », assure Renaud Lagrave. Et le vice-président socialiste de la Région en charge des transports de préciser que même des villes qui ne sont pas directement sur la ligne Paris-Bordeaux vont bénéficier des nouveaux horaires de la ligne. Un avis que ne goûte guère le maire divers gauche de La Rochelle. Pour

Jean-François Fountaine, les avancées de la LGV sont à relativiser : « Ce n'est pas vrai que la LGV va permettre un gain de temps de 51 minutes comme le prétend la SNCF. Avant les travaux, le trajet La Rochelle-Paris durait 2 h 55. À partir de cet automne, seuls 14 trains rapides par semaine sur les 102 reliant La Rochelle à Paris le feront dans un temps inférieur à 2 h 30. » Le maire rochelais insiste sur la nécessité des mobilités offertes par l'aéroport et rappelle l'enclavement routier de sa cité.

